

Depuis janvier 2015, le CDC Atelier de Paris-Carolyn Carlson-Centre de développement Chorégraphique, L'étoile du nord-scène conventionnée danse, micadanses/ADDP et studio Le Regard du Cygne/AMD XXe sont rassemblés au sein du **Paris Réseau Danse**.

Ces quatre établissements, qui soutiennent chacun depuis longtemps les artistes dans la réalisation de leurs projets de création, la diffusion de leurs spectacles, l'affirmation de leur parcours, défendent ensemble des choix communs et des espaces de réflexion, en complicité avec d'autres partenaires.

Paris Réseau Danse met en œuvre des **résidences partagées**. Ce dispositif de résidences en réseau développe un accompagnement des compagnies autour de 6 grands axes :

- La production : apport financier en coproduction assorti de temps de résidence
- L'aide à la diffusion (création et répertoire) – dans le réseau et/ou en lien avec les partenaires
- L'éducation artistique et culturelle
- Le développement de la culture chorégraphique
- La formation professionnelle
- La mise en place d'événements et de cartes blanches, etc...

Chaque année, Paris Réseau Danse soutient **deux compagnies** pour une **résidence de création** d'une durée d'un an. En 2018, Paris Réseau Danse soutient Eva Klimackova / Cie E7KA et Kirsten Debrock / KD Danse.

Les compagnies soutenues bénéficieront au minimum d'une période de résidence, d'un apport en coproduction et d'une diffusion de leur création au cours de la saison 2019/2020.

Tous les deux ans, une compagnie bénéficie du soutien des membres du réseau pour une **résidence longue** qui se déploie sur tous les axes du dispositif. La chorégraphe Joanne Leighton / WLDN est accueillie en résidence longue pour deux saisons de septembre 2017 et à juin 2019.

CANDIDATURE

Vous êtes une compagnie professionnelle et souhaitez bénéficier d'un accompagnement dans le cadre d'une **résidence longue au sein du Paris Réseau Danse entre 2019 et 2021**, vous pouvez postuler auprès de Paris Réseau Danse pour être soutenue en 2019/2021 par les 4 structures membres

Critère de dépôt de candidature :

- > La compagnie doit être impliquée sur le territoire francilien.
- > Le projet proposé doit se déployer sur toute la durée de la résidence, sur tous les axes précités et sur les 4 lieux du réseau.
- > Une compagnie ne peut postuler qu'à l'un ou l'autre des deux appels à projets publiés : soit pour la

Un projet PARIS RÉSEAU DANSE

Atelier de Paris / Centre de développement chorégraphique national, L'étoile du nord - scène conventionnée danse, micadanses/ADDP et studio Le Regard du Cygne/AMD XXe. Les 4 structures du réseau sont subventionnées par la Ville de Paris et par la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France – Ministère de la Culture.

résidence de création d'un an, soit pour la résidence longue.

Les membres du Paris Réseau Danse seront attentifs aux projets sensibles aux notions de diversité, de parité et de développement durable.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pièces du dossier à constituer:

- > Formulaire de renseignements ci-dessous intégralement complété
- > Dossier de présentation de la compagnie
- > Dossier de présentation du/des projet(s) de création pour les 3 années à venir
- > Calendrier et budget prévisionnels de production pour la prochaine création, précisant impérativement les sommes acquises et les sommes en cours d'acquisition
- > Liens vidéos de la création (étapes de travail éventuelles) et des spectacles antérieurs (inclus dans le formulaire)
- > Propositions de la compagnie en matière d'éducation artistique et culturelle, développement de la culture chorégraphique, formation professionnelle et mise en place d'événements, autour de son projet ainsi que lieu(x) dans lesquels la compagnie imagine l'ensemble des actions.
- > Toute information complémentaire susceptible d'appuyer la candidature

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

CALENDRIER

Date limite de dépôt des candidatures pour la résidence de création : **lundi 1^{er} octobre 2018**

Entretien avec les compagnies présélectionnées : vendredi 26 octobre 2018 (14h-18h)

Réponse aux candidatures : lundi 5 novembre 2018

Merci de bien vouloir envoyer votre dossier de candidature par mail à l'Atelier de Paris / CDCN,
chargé de la coordination du Paris Réseau Danse.

Contact : Eléonore Bailly - e.bailly@atelierdeparis.org

Date d'envoi du dossier :

COMPAGNIE

Nom du/de la chorégraphe :

Nom de la compagnie :

Adresse / CP / Ville :

Site web :

N° SIRET :

N° de Licence entrepreneur de spectacles :

Nom du représentant légal et qualité :

Année de création de la compagnie :

Lien(s) vidéo(s) des précédentes créations :

Nom et titre de la personne à contacter :

Téléphone :

E-mail :

CRÉATION

Titre du projet :

Nombre d'interprètes :

Noms des interprètes (confirmés et en cours de distribution) :

Date de première confirmée :

Oui

Non

Lieu et date de la première :

Autres dates de diffusion :

Date	Lieu	Confirmé	En cours

Lien(s) vidéo(s) d'étapes de travail :